



## EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 08 JUILLET 2025

Le huit juillet deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BRISENO Laetitia, FROISSART Jany, DEFIANAS Anne-Laure, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** MAFFEI Pascal (Pouvoir donné à CATILLON Vincent), TEISSEDRE Christine (Pouvoir donné à BECCIU Jérémie).

**Absents :** FABRE Patrice.

Monsieur Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Monsieur Vincent CATILLON

M. CATILLON indique que par délibération 77/2023 du 3 juillet 2023, le conseil municipal a fait une demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour un CDTE (Contrat Départemental de Transition Ecologique) afin de financer les projets d'investissement de la Commune suivants :

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements sociaux.

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido pour la création de cinq logements sociaux.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à 2 764 784 € HT, selon un échancier allant de l'année 2023 à l'année 2025, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2025, le montant total de la tranche annuelle est estimé à 1 091 163 € HT, réparti de la façon suivante :

Pour cette 3e tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement communal (20% obligatoire)	TOTAL HT Opérations 2025
Réhabilitation et rénovation de l'ensemble Saint-Christophe	260 055 €	Région 42 307 € Etat Fonds vert 44 378 €	86 685 €	433 425 €
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido	394 642 €	Région 45 024 € Etat Fonds vert 86 524 €	131 548 €	657 738 €
<b>TOTAL</b>	<b>654 697 €</b>	<b>218 233 €</b>	<b>218 233 €</b>	<b>1 091 163 €</b>

**Objet de la délibération**  
Demande d'aide  
financière au conseil  
départemental des  
Bouches-du-Rhône au  
titre d'un contrat  
départemental de  
transition écologique –  
période 2023/2025 –  
tranche 2025.

N°88/2025

**Délibération du conseil municipal N° 88/2025 du 08.07.2025 (suite)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2023-2025 conformément à l'annexe jointe (tableau de phasage), d'un montant total de 2 764 784 € HT,

**SOLLICITE** la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 60 %, soit un montant global de 1 658 870 € pour les années 2023-2025,

**APPROUVE** le plan de financement de la tranche 2025 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 654 697 €,

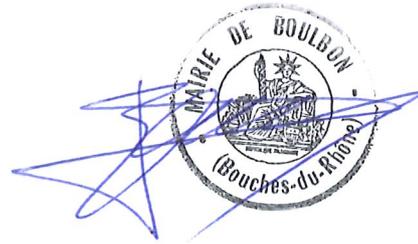
**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

**Et ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,**

**Le Secrétaire de séance :**



**Le Maire :**



**Commune de BOULBON**

**Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2023/2025**

**Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global**

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable HT			Total des dépenses subventionnable par projet (HT)	Subventions sollicitées auprès du Département				Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2023	2024	2025		2023	2024	2025	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements sociaux	381 963 €	784 611 €	433 426 €	1 600 000 €	229 178 €	470 767 €	260 055 €	960 000 €	Région (120 000 €) Etat / Fonds vert (200 000 €)	320 000 €	320 000 €	20,00%
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido pour la création de cinq logements sociaux	82 720 €	424 327 €	657 737 €	1 164 784 €	49 632 €	254 596 €	394 642 €	698 870 €	Région (79 071 €) Etat / Fonds vert (153 886 €)	232 957 €	232 957 €	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>464 683 €</b>	<b>1 208 938 €</b>	<b>1 091 163 €</b>	<b>2 764 784 €</b>	<b>278 810 €</b>	<b>725 363 €</b>	<b>654 697 €</b>	<b>1 658 870 €</b>		<b>552 957 €</b>	<b>552 957 €</b>	